

NOUVEAUX BESOINS SOCIAUX

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

GAGNER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DE L'ÉTAT POUR LE SERVICE PUBLIC

Après l'adoption de la semaine de 4 jours dans les écoles, l'organisation du travail des agents travaillant dans les écoles est en cours de renégociation à la ville. Les personnels (ATSEM et ADE) souhaitent se rapprocher de la semaine de 4 jours.

La ville propose : des journées longues pour répondre à tous les besoins des élèves (8h15/jour pour les ADE ; 8H45 pendant 3jours et un jour à 7h15 pour les ATSEM) et des mercredis non travaillés (18 mercredis non travaillés soit un sur deux).

Le SADTV soutient la diminution du nombre de mercredis travaillés, il reste inquiet du surcroît de fatigue généré par ces nouveaux horaires sans moyens humains réellement à la hauteur des besoins. C'est pourquoi, le SADTV porte la revendication d'un suivi régulier de l'état de fatigue du personnel en association étroite avec la médecine du travail et les syndicats pour assurer toutes les modifications des conditions de travail nécessaires.

La lutte actuelle des agents des écoles pour diminuer le nombre de mercredis travaillés révèle , selon nous, la faiblesse des salaires (quasiment bloqués par l'État depuis 10 ans) des agents qui cherchent à travers ces revendications à économiser en transports, en garde d'enfants.

Nous demandons le renforcement de l'équipe de suppléance des ATSEM pour assurer une aide plus rapide et efficace aux équipes momentanément en sous-nombre.

Cette lutte met en évidence le besoin de moyens financiers supplémentaires pour que le service public s'adapte aux nouveaux besoins sociaux et aux revendications des personnels.

Le gouvernement contraint les moyens financiers des communes et fait voter une loi "de transformation de la Fonction Publique, pour allonger le temps de travail (1 607h/an), précariser les agents (recrutement de contractuels) et privatiser des services (nettoyage, restauration, archivage...). Les communes n'auront plus le droit de décider des certains avantages locaux (horaires etc...) Pour que les avancées locales ne soient pas balayées du jour au lendemain, nous appelons les agents à se mobiliser pour créer des emplois statutaires, débloquer le point d'indice, et à participer à toutes les initiatives locales et nationales pour empêcher la casse du statut de la fonction publique et refuser tous les reculs sociaux. Se syndiquer au SADTV c'est défendre nos emplois et le service public.